COMPTES CONSOLIDES IFRS GROUPE OREGE 30 juin 2025



Rapport d'activité au 30 juin 2025

1. PREAMBULE

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 30 septembre 2025.

2. ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 est en baisse de 22% à 817 K€ (dont 718 K€ au titre des services) contre 1 043 K€ au premier semestre 2024 (dont 288 K€ au titre des services).

Résultat Opérationnel :

Au 30 juin 2025, le résultat opérationnel d'Orège ressort à -4 367 k€, contre -3 751 k€ au 30 juin 2024 (-16 %).

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement pour 1529 K€ (1216 K€ pour S1 2024) et une perte de change net pour 1830 K€ (gain de change net de 608 K€ pour S1 2024).

Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2025, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 2 475 k€ (contre 449 k€ au 31 décembre 2024). Cette hausse résulte principalement d'un flux net de financement de +10 047 k€, qui compense un flux opérationnel de -6 132 k€ et un flux d'investissement de -1 824 k€.

Activité

En 2025, Orège a poursuivi le déploiement de son modèle de services, moteur de croissance future. Ce semestre a été marqué à la fois par l'accélération de la dynamique commerciale dans les services et par un effort industriel soutenu consacré à la conception et à la fabrication de la flotte d'unités mobiles en Europe et aux États-Unis.

Plus de 12 M€ ont été investis, avec le soutien d'Eren Industries, pour renforcer la capacité de l'entreprise à répondre rapidement aux besoins croissants des municipalités, des industriels et des acteurs du biogaz.

3. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE

Activité commerciale

Poursuite du déploiement du modèle de services mobiles en Europe et en Amérique du Nord avec l'exécution des contrats en cours (Scottish Water, United Utilities, Thames Water). Développement de nouveaux projets aux États-Unis avec plusieurs collectivités locales (Memphis, Columbus, Danville, Lakeland).

Innovation et R&D

Avancées significatives dans le déploiement de la solution Boost biogaz avec des résultats encourageants issus des pilotes industriels en France et aux États-Unis, ouvrant des perspectives d'applications dans le secteur agricole.

Organisation

Réorganisation de la Direction Administrative et Financière intervenue en septembre 2025. Structuration renforcée des activités par zones géographiques (Europe et Amérique du Nord) pour accélérer l'exécution des projets et améliorer la lisibilité de la performance.

Le 8 septembre 2025, la Direction Administrative et Financière a été réorganisée : Marine Leonelli a pris ses fonctions Group CFO.

Sommaire

Rapport d'activité au 30 juin 2025	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	6
BILAN CONSOLIDE	7
ΓABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	9
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	. 9
TO LO ANTICALO AGA ETATO EN ANTICALA GONGOLISEO IIIIIIIIIIIIIIII	0
Note 1. Référentiel comptable	9
Note 2. Faits marquants de la période	. 10
Note 3. Continuité d'exploitation	
Note 4. Principes et méthodes appliquées	. 11
Note 5. Périmètre de consolidation	
Note 6. Produits des activités ordinaires	
Note 7. Achats consommés et charges externes	. 14
Note 8. Charges de personnel	
Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants	
Note 10. Coût de l'endettement financier	
Note 11. Autres produits et charges financiers	
Note 12. Impôts sur les résultats	
Note 13. Besoin en fonds de roulement	
Note 14. Immobilisations incorporelles	
Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation	
Note 16. Stocks et en-cours	21
Note 17. Clients et autres actifs courants	21
Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche	
Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie	22
Note 20. Emprunts et dettes assimilées	
Note 21. Engagements envers le personnel	24
Note 22. Autres provisions	24
Note 23. Fournisseurs et autres passifs courants	
Note 24. Secteurs opérationnels	
Note 25. Résultat par action	25
Note 26. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels	
Note 27. Informations relatives aux parties liées	
Note 28. Evénements postérieurs	
Note 29. Autres informations réglementaires	
11010 EQ. 7 tall 00 in orification or ogiorifornamico	· - ·

OREGE S.A 30 juin 2025

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Résultat consolidé - En milliers d'euros	Notes	30-juin-25	30-juin-24
Produits des activités ordinaires	6	817	1 043
Achats consommés & charges externes	7	(3 901)	(2 276)
Charges de personnel	8	(2 817)	(2 066)
Impôts et taxes		(73)	(75)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(595)	(504)
Autres produits opérationnels courants	9	2 228	143
Autres charges opérationnelles courantes	9	(23)	(3)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(4 364)	(3 739)
Autres produits et charges opérationnels		(3)	(12)
RESULTAT OPERATIONNEL		(4 367)	(3 751)
Coût de l'endettement financiers net	10	(1 529)	(1 216)
Autres produits et charges financiers	11	(1 830)	608
Résultat financier		(3 358)	(608)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		(7 726)	(4 359)
Impôt sur le résultat	12	0	-
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(7 725)	(4 359)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		(7 725)	(4 359)
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(7 725)	(4 359)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-
Résultat net consolidé par action	22	(0,15)	(0,09)
Résultat net consolidé dilué par action	22	(0,15)	(0,09)
Autres éléments du résultat global	Note	30-juin-25	30-juin-24
Résultat net consolidé de l'exercice		(7 725)	(4 359)
Ecarts actuariels liés aux engagements envers le personnel		28	
Variation des écarts de conversion		1 327	(530)
Elements du résultat global recyclables en résultat		1 355	(530)
Résultat global total		(6 371)	(4 889)
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		(6 371) -	(4 889) -

BILAN CONSOLIDE

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	30-juin-25	31-déc24
ACTIFS NON COURANTS		6 715	5 367
Ecart d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles	14	152	134
Immobilisations corporelles	15	4 572	3 283
Droits d'utilisation	15	724	812
Actifs financiers		87	84
Créances d'impôt	18	1 180	1 054
Actifs d'impôts différés		0	0
ACTIFS COURANTS		9 114	5 464
Stocks et en-cours	16	3 971	1 859
Créances clients et comptes rattachés	17	945	1 991
Autres créances	17	1 722	1 165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	2 475	449
TOTAL ACTIF		15 829	10 830

PASSIF - en milliers d'euros		30-juin-25	31-déc24
CAPITAUX PROPRES (attribuables aux propriétaires de la société)		(56 127)	(49 747)
Capital social		12 650	12 650
Primes		62 057	62 057
Réserves		(123 109)	(115 936)
Résultat		(7 725)	(8 517)
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		(56 127)	(49 747)
Provisions		112	135
Passifs d'impôts différés		(0)	-
Emprunts et dettes financières	20	67 724	55 927
Dettes locatives	20	461	587
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		68 297	56 649
Emprunts et dettes financières	20	480	479
Dettes locatives	20	306	271
Fournisseurs et comptes rattachés		2 211	2 370
Autres dettes et comptes de régularisation		662	808
TOTAL PASSIFS COURANTS		3 659	3 928
TOTAL PASSIF		15 829	10 830

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En millier d'euros	Note	30-juin-25	30-juin-24
Résultat net consolidé		(7 725)	(4 359
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Elimination des amortissements et provisions		273	50
Cout de l'endettement financier	10	1 529	1 21
Plus et moins value de cession d'actifs immobilisés, profits et pertes de dilution		28	
Impôt sur les sociétés		(0)	
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	11	1 797	(602
Dividendes reçus		_	,
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(4 098)	(3 241
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	13	(1 906)	(67
Variation de la créance de crédit d'impôt recherche	18	(128)	39
Impôt versés		(0)	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(6 132)	(3 510
Variation de périmètre de consolidation		-	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 112)	(214
Acquisition d'immobilisation financières		(10)	(14
Variation des dépôts de garantie, intérêts perçus sur dépôts		301	
Incidence des variations de périmètre		(3)	
Produits des cessions d'actifs immobilisés		-	
Dividendes des participations associées		-	
lux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(1 824)	(22
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		-	
Achat / cession d'actions propres		-	
Souscription d'emprunts	20	10 319	4 08
Remboursement d'emprunts	20	(221)	(63)
Intérêts financiers versés		(51)	(5
Dividendes versés aux actionnaires		-	
Flux nets de trésoerie liés aux opérations de financement		10 047	3 40
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		(65)	
/ariation de la trésorerie		2 025	(33
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		449	62
Découverts bancaires à l'ouverture		(4)	(!
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		2 475	28
Découverts bancaires à la clôture		(6)	(-
/ariation de la trésorerie		2 025	(33)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultats accumulés	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation nette au 31 décembre 2023	12 650	62 057	(56)	(114 289)	(534)	(40 174)	-	(40 174)
Gains (pertes) comptabilisées directement en capitaux propres Résultat net de la période		-	Ē	(4) (8 5 1 7)	(1044)	(1048) (8517)	:	(1 048) (8 517)
Total produits et charges comptabilisés	-	-	-	(8 521)	(1044)	(9 565)	-	(9 565)
Dividendes versés aux actionnaires Augmentations de capital Paiements fondés sur les actions et actions propres	-	-	- - (8)	:	-	- - (8)	:	- - (8)
Autres variations	-		-	-	-	-	-	-
Situation nette au 31 décembre 2024	12 650	62 057	(64)	(122 810)	(1579)	(49 747)		(49 747)
Gains (pertes) comptabilisées directement en capitaux propres Résultat net de la période	-		- :	28 (7 725)	1327	1355 (7 725)	- :	1 355 (7 725)
Total produits et charges comptabilisés	-	-	-	(7 698)	1327	(6 371)	-	(6 371)
Dividendes versés aux actionnaires Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	:	
Paiements fondés sur les actions et actions propres Autres variations	-	-	(10) 21	(21)	-	(10)	- :	(10
Situation nette au 30 juin 2025	12 650	62 057	(53)	(130 529)	(252)	(56 127)		(56 127

Au 30 juin 2025, le capital social de la Société s'élève à 12.649.569 euros.

Il est divisé en 50.598.277 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune.

Le nombre d'actions auto-détenues au 30 juin 2025 est de 163 166 contre 133 143 au 31 décembre 2024. Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2025 est de 50 435 111 contre 50 465 134 au 31 décembre 2024.

Les actions propres annulées au 30 juin 2025 en contrepartie des capitaux propres s'élèvent à 53 milliers d'euros.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Référentiel comptable

La société de droit français Orège SA, sise au 37 Rue de la Pérouse 75016 Paris, et ses filiales Orège North America Inc., Orège UK Limited, Orège Gmbh et Orège Italie constituent le Groupe Orège qui développe et commercialise des solutions innovantes pour le traitement des effluents complexes et des boues.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés au 30 juin 2025 du Groupe Orège ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2025 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». La norme IAS 34 permet de présenter une sélection de notes annexes aux comptes consolidés résumés qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du 30 juin 2024 (pour le P&L).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2025 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2025 et d'application obligatoire à cette date

Note 2. Faits marquants de la période

Affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 817 k€.

Poursuite du déploiement du modèle de services mobiles aux municipalités et indutriels

Au premier semestre 2025, Orège a continué d'intensifier le développement de son offre de services mobiles en Europe et en Amérique du Nord.

Au Royaume-Uni, les contrats en cours avec Scottish Water, United Utilities et Thames Water se sont poursuivis et étendus, confirmant l'intérêt croissant pour les solutions mobiles d'épaississement d'Orège, tant pour l'eau potable que pour les eaux usées.

Aux États-Unis, les projets initiés en 2024 ont franchi de nouvelles étapes, avec le déploiement opérationnel de solutions mobiles auprès des municipalités de Memphis (TN), Columbus (GA), Danville (PA) et Lakeland (WI). Ces projets illustrent la capacité d'Orège à accompagner les collectivités locales dans des contextes d'urgence ou pour des besoins planifiés, tout en générant des revenus récurrents et prévisibles.

Parallèlement, Orège a enregistré ses premiers succès commerciaux dans le secteur industriel, notamment dans l'agroalimentaire, démontrant la valeur ajoutée de ses solutions pour répondre aux enjeux de conformité réglementaire et d'optimisation de la gestion des boues.

Cette montée en puissance confirme la pertinence du modèle de service, qui répond à la fois aux besoins de flexibilité des opérateurs et aux enjeux économiques liés à la gestion des boues.

Lancement de la solution « Orège Green Gas »

Orège a poursuivi le déploiement de sa solution « Orège Green Gas », visant à améliorer la production de biogaz à partir de boues municipales et industriels grâce à sa technologie SLG.

En Italie, après une année de déploiement sur une grande station d'épuration, l'augmentation de la production de biogaz s'est confirmée, avec des résultats très significatifs et comparables à ceux obtenus lors du démonstrateur mené avec Severn Trent en 2024.

Des discussions sont en cours pour des projets en Italie et en Espagne.

Aux États-Unis, un pilote de méthanisation agricole est en cours dans une ferme laitière du Midwest, et un second pilote est prévu cette année, confirmant l'intérêt croissant pour l'application de la technologie Orège dans le secteur agricole.

Cette dynamique conforte la stratégie d'Orège, en renforçant son positionnement commercial auprès des municipalités dans le domaine de la méthanisation et de la valorisation énergétique des effluents.

Structuration de l'organisation et gouvernance

Dans le prolongement de la transformation stratégique engagée en 2024, Orège a poursuivi l'adaptation de son organisation en 2025 afin de soutenir son développement international.

La structuration en deux zones géographiques (Europe et Amérique du Nord) a été consolidée, avec une gouvernance commerciale et opérationnelle dédiée permettant d'accélérer l'exécution des projets et d'améliorer la proximité avec les clients.

Le 30 avril 2025, la Direction Administrative et Financière a été réorganisée : George Gonsalves a quitté ses fonctions Group CFO.

Évolution du périmètre juridique

Dans le cadre de l'optimisation de sa structure juridique, Orège a procédé à la fermeture de sa filiale allemande, Orège GmbH, dont les activités étaient limitées et ne justifiaient plus le maintien. Cette rationalisation vise à simplifier l'organisation du groupe et à concentrer les ressources sur ses marchés prioritaires.

Renforcement du soutien financier d'Eren Industries

Conformément aux engagements pris, le Conseil d'administration du 30 janvier 2025 a autorisé une nouvelle avance en compte courant d'un montant de 12 200 K€ consentie par Eren Industries S.A., avec une échéance fixée au plus tard au 31 décembre 2027. Cette opération, réalisée dans des conditions similaires aux avances précédentes, renforce la visibilité financière du groupe et soutient son plan de croissance à moyen terme.

Note 3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu de la trésorerie disponible au 30 juin 2025 et des éléments suivants :

- les conventions d'avance en compte courant d'actionnaire qui ont été mises en place depuis avril
 2015, dont celle autorisée le 30 septembre 2025 pour un montant de 10 million d'euros ;
- les perspectives de ventes ;
- la mobilisation des créances crédit d'impôt recherche;
- l'appréciation des éventuels impacts des pressions sur les chaines d'approvisionnements ; et
- au regard des cash flows prévisionnels du Groupe.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances jusqu'au 30 septembre 2026.

Note 4. Principes et méthodes appliquées.

Les principes comptables sont inclus dans les notes correspondantes des comptes consolidés. Sauf information contraire les informations chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

1. Recours à des jugements et des estimations significatives

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales IFRS implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et du résultat du Groupe. Ces jugements et estimations sont revus de manière continue.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs et les autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, concernent principalement ;

- L'évaluation des coûts de développement inscrit à l'actif cf. note 14. Immobilisations incorporelles
- L'évaluation des impôts différés cf. note 12. Impôts sur les résultats.

2. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs. Un indice de perte de valeur peut être soit un changement dans l'environnement économique ou technique de l'actif, soit une baisse de sa valeur de marché.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée, comme la plus élevée des deux valeurs suivantes : juste valeur nette des coûts de sortie ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de l'utilisation prévue.

Les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. Les calculs de la valeur recouvrable sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les projections préparées par la direction conformément à la norme IAS 36.

3. Opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les profits internes éliminés comprennent notamment la marge interne sur les prestations, services et autres frais refacturés par la maison mère à sa filiale.

4. Gestion des risques marché et de contrepartie

Compte tenu de ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de change et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Les informations relatives à ces risques sont présentées de manière détaillée dans l'annexe 1 du rapport de gestion intitulé « Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société ».

5. Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en €uro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Les monnaies fonctionnelles des filiales américaine et anglaise sont respectivement le Dollar américain et la livre Sterling.

Les actifs et passifs des sociétés étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net, date à laquelle elles sont inscrites en produit ou en charge dans le résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à cette entreprise. Ainsi au 30 juin 2025 les différences latentes de change constatées sur les comptes courants de la filiale anglaise et américaine ont été directement enregistrées dans les capitaux propres consolidés pour un montant total de -1 802 K€ (Perte de change latente).

Les taux de change retenus pour les comptes consolidés semestriels 2025 sont les suivants :

En devise locale (cotation au certain)	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Cours fin de période					Cours moyen	
1 euro en dollar US (USD)	1,1720	1,0389	1,0705	1,0930	1,08205	1,0812
1 euro en livre sterling (GBP)	0,8555	0,8292	0,8464	0,8423	0,84659	0,8545

Autres Opérations en devises :

Les charges et les produits des opérations libellées en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Note 5. Périmètre de consolidation

La norme IFRS 10 définit le contrôle ainsi : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ».

Les sociétés contrôlées sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le périmètre de consolidation est constitué au 30 juin 2025 comme suit :

					30/06/25			31/12/24			30/06/24	
Entité	Forme juridique	Date de clôture	Mode d'entrée de le périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle				Méthode de consolidation			
OREGE	SA	31-déc	Société mère	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE NORTH AMERICA	Inc	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE UK	LLC	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE GmbH	GmbH	31-déc	Creation	-	-	Non Conso	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE Italie	SrI	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG

^{*}IG: Intégration globale

En mars 2025, la filiale allemande OREGE GmbH a été liquidée et radiée.

Note 6. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) du Groupe résultent essentiellement de la vente et de la location des lignes et des unités de traitement ainsi que des prestations liées à ces unités vendues ou louées.

La société reconnait les revenus issus de ses principaux contrats conformément aux dispositions d'IFRS 15. En application de cette nouvelle norme, le Groupe considère que pour les ventes des solutions SLG qui sont conditionnées à la réalisation des tests de performances contractuels, le chiffre d'affaires ne sera acquis et comptabilisé qu'après validation finale du client faisant suite à la conclusion des dits tests de performances contractuels. Auparavant de telles ventes étaient comptabilisées selon la méthode à l'avancement.

Les produits des activités ordinaires sont détaillés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Ventes SLG	98	755
Ventes de prestations d'essai	129	100
Location de matériel industriel et maintenance	589	188
Total produits des activités ordinaires	817	1 043

Note 7. Achats consommés et charges externes

Les achats consommés et charges externes sont détaillés ci-après :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(2 266)	(631)
Etudes et recherche	(52)	(38)
Sous traitance	(145)	(262)
Locations, entretien, maintenance	(257)	(264)
Assurances	(72)	(58)
Honoraires, commissions	(449)	(462)
Dépenses de communication	(18)	(15)
Frais de déplacement, missions et réceptions	(473)	(424)
Autres charges externes	(170)	(123)
TOTAL	(3 901)	(2 276)

Note 8. Charges de personnel

Les charges de personnel sont détaillées ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Rémunération du personnel	(2 194)	(1 538)
Charges sociales	(623)	(528)
Intéressement et participation	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	(2 817)	(2 065)

Les effectifs du Groupe sont détaillés ci-dessous.

	30/06/2025	30/06/2024
Cadres	42	27
Non cadres et intérimaires	2	4
Total	44	31

(1) L'effectif moyen est calculé au prorata du temps de présence des salariés dans le Groupe.

Avantages payés en actions :

Une entité doit comptabiliser les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. L'entité doit comptabiliser en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. cf. note 25

Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants sont principalement liés aux aides liées à la recherche aux Etats Unis ainsi qu'à la variation des en-cours de production (cf note 16).

Les autres charges opérationnelles courantes sont principalement liées aux écarts de conversion réalisés sur transactions opérationnelles.

En milliers d'euros	30-juin-25	30-juin-24
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Production stockée	2 150	31
Autres produits	4	0
Transferts de charges d'exploitation	74	112
Part. résultat /opérat. commun bénéfice	-	-
Autres produits opérationnels courants	2 228	143

Note 10. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement est principalement constitué des intérêts supportés sur les fonds mis à disposition par l'actionnaire de référence et de manière plus accessoire les intérêts sur emprunts bancaires et autres frais bancaires.

Le coût de l'endettement financier est détaillé comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts sur les découverts et emprunts bancaires	(9)	(22)
Intérêts sur les emprunts vis-a-vis des parties liées (1)	(1 478)	(1 165)
Frais financiers sur contrat de location	(42)	(29)
Total coût de l'endettement financier brut	(1 529)	(1 216)
Produits nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Total coût de l'endettement financier net	(1 529)	(1 216)
Autres produits et charges financiers	(1 830)	608
Total résultat financier	(3 358)	(608)

(1) Il s'agit des intérêts vis-à-vis des avances en compte courant auprès du groupe EREN.

Note 11. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Gains et pertes de change latents	(1 780)	602
Gains et pertes de change réalisés	(0)	-
Autres produits et charges financiers	(49)	6
Total autres produits et charges financiers	(1 830)	608

Les gains et pertes de change latents sont liés à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les créances clients et les dettes fournisseurs réciproques entre OREGE SA et ses filiales OREGE UK et OREGE INC. Ce résultat est retraité dans le tableau des flux de trésorerie au niveau du poste « autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ».

Les gains et pertes de change latents relatifs à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les comptes courants réciproques entre OREGE SA et ses filiales OREGE UK et OREGE INC suivent le traitement des investissements nets à l'étranger et sont appréhendés directement dans les capitaux propres dans le flux d'écart de conversion.

Note 12. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est constituée des impôts courants dus par les sociétés faisant partie du périmètre et soumises à l'Impôt sur les Sociétés (IS) et des impôts différés.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus au titre de différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un goodwill ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

Compte tenu des résultats négatifs du groupe, aucun impôt différé n'est reconnu dans les comptes consolidés du Groupe OREGE en attendant une meilleure visibilité sur les possibilités d'utilisation des déficits fiscaux dans un avenir proche. Cette position est identique à celle prise depuis le 31/12/2019.

Le groupe disposait au 31 décembre 2024 d'un montant total de déficits fiscaux reportables de 72 081 KEUR en France et pour les filiales américaine, anglaise, allemande et Italienne de déficits qui s'élèvent respectivement à 37 590 K\$, 9 981 K£, 563 KEUR et 0 KEUR.

Charge nette d'impôt

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Charges d'impôts différés	-	-
Charges d'impôts exigibles	-	-
TOTAL	-	-

Réconciliation de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net des sociétés intégrées Amortissement de l'écart d'acquisition Impôts comptabilisés (A)	(7 725) - -	(4 359) - -
Résultat consolidé avant impôt	(7 725)	(4 359)
Taux d'impôt constaté Taux de droit commun Charge théorique d'impôt (B)	25% (1 931)	25% (1 090)
Ecart à expliquer (b) - (A)	(1 931)	(1 090)
Différences permanentes Déficits fiscaux et impôts différés actifs non reconnus Différence de taux	(1 931)	(1 090) -
TOTAL	(1 931)	(1 090)

Note 13. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Variation	Ecart de conversion	Autres variations	30/06/2025	Variation BFR
Stocks	1 859	2 150	(38)	-	3 971	2 150
Clients	1 991	(974)	(72)		945	(974)
Autres actifs	455	591	(13)		1 034	591
Total Actifs	4 305	1 768	(122)	-	5 951	1 768
Fournisseurs	2 370	(23)	(136)		2 211	(23)
Autres passifs	808	(116)	(30)		662	(116)
Total Passifs	3 178	(139)	(166)	-	2 873	(139)
Besoin en Fonds de Roulement	1 127	1 906	43	-	3 077	1 906

Note 14. Immobilisations incorporelles

13.1 Frais de recherche et développement :

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses concourant au développement d'un projet sont comptabilisées en immobilisations incorporelles lorsque le Groupe peut démontrer tel que défini dans la norme IAS 38 :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;

- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les dépenses de développement activées se décomposent en deux grandes catégories :

- Conception et développement des lignes de traitement « à façon »
- Conception et développement des outils industriels

La valorisation des dépenses développement est constituée par le coût total de la main d'œuvre directe affectée aux programmes de recherche appliquée visés, augmenté des frais directs des programmes ainsi que d'une quote-part de frais généraux relatifs à cette main d'œuvre directe.

Les crédits d'impôts recherche (CIR) qui se rapportent directement aux dépenses de développement activées sont présentés en diminution des immobilisations concernées et repris en résultat selon le rythme d'amortissement de ces immobilisations.

Les dépenses de développement font l'objet d'un amortissement comptable lorsque le procédé est mis en service, c'est-à-dire à partir de la mise en service industrielle des lignes de traitement ou de l'exploitation des outils industriels.

Les dépenses de développement sont amorties linéairement sur la base de leur durée d'utilité prévisible qui varie entre 5 et 10 ans en fonction des projets auxquels elles se rapportent.

13.2 Autres immobilisations incorporelles :

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des brevets et des logiciels.

Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition historique, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les brevets sont amortis linéairement sur 20 ans et les logiciels sur leur durée d'utilité prévisible n'excédant pas en général 5 ans.

Le Groupe considère ne pas respecter toutes les conditions pour comptabiliser les coûts de développement en immobilisations incorporelles et en conséquence ces coûts ont été comptabilisés en charges.

Le montant des coûts de développement, qui ne concernent que la technologie SLG, directement comptabilisés en charges s'élève au titre du 1er semestre 2025 à 105 milliers d'euros €.

Les immobilisations incorporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Coûts de développement	Brevets	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	11 276	1 871	355	13 502
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(11 276)	(1 871)	(222)	(13 369)
Valeurs nettes ouverture 2025	(0)		134	134
Acquisitions	-	-	20	20
Diminution	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Valeurs brutes au 30 juin 2025	11 276	1 871	376	13 523
Dotations	-	-	(2)	(2)
Reprises	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Dépréciations et amortissements cumulés au 30 juin 2025	(11 276)	(1 871)	(224)	(13 371)
Valeurs nettes au 30 juin 2025	(0)	-	152	152
Dont immobilisation en crédit-ba	nil -	-	-	-

Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux actifs immobiliers et aux installations industrielles des sites de production, aux matériels de transport, de bureau et informatique. Conformément à la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les subventions d'investissements reçues sont présentées en diminution des postes d'immobilisations concernées.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle le Groupe prévoit de retirer de leur utilisation un avantage économique futur.

Les principales durées appliquées sont présentées ci-dessous :

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements 6 ans

Unités d'essais 2 ou 3 ans

Electrodes 1 an

Outillage industriel, agencements et équipements laboratoire 2 ou 3 ans

Autres immobilisations corporelles entre 3 et 6 ans

Les contrats de location sont traités conformément à la norme IFRS 16.

Un contrat de location est défini comme un contrat (ou partie de contrat) octroyant un droit d'utilisation d'un actif sous-jacent pendant une période déterminée, en échange d'une contrepartie (IFRS 16.A). Les droits d'utilisation détenus dans le cadre d'un contrat de location sont comptabilisés à l'actif avec en contrepartie une dette au passif du bilan représentative de l'obligation de paiement des loyers.

L'actif est amorti conformément aux dispositions d'IAS 16, Immobilisations corporelles, sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de la durée d'utilité du droit d'utilisation. Si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif, ou qu'il existe une option d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité du bien loué sous-jacent.

Le Groupe applique les cas d'exemption prévus par la norme IFRS 16 pour les contrats de courte durée (inférieure à un an) ou pour les droits d'utilisation de faible valeur (inférieurs à 5 000 euros). Les loyers correspondants sont ainsi comptabilisés en charge de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Installations techniques et outillages industriels	Autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	3 237	906	1 705	5 848
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(1 749)	(816)	-	(2 565)
Valeurs nettes ouverture 2025	1 488	91	1 705	3 283
Acquisitions	4	14	2 074	2 092
Diminutions	-	-	-	-
Variations de périmètre				-
Ecart de conversion	(133)	(17)	(331)	(481)
Reclassement	34	-	(34)	-
Autres variations	-	-	-	-
Valeurs brutes au 30 juin 2025	3 142	903	3 414	7 459
Dotations	(364)	(13)	-	(376)
Reprises / cessions	-	-	-	-
Reclassement	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Ecart de conversion	44	10	-	54
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(2 069)	(818)		(2 887)
Valeurs nettes au 30 juin 2025	1 073	85	3 414	4 572

Les droits d'utilisation comptabilisés au 30/06/2025 en application de la norme IFRS 16 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Droits d'utilisation mobiliers	Droits d'utilisation immobiliers	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	193	1 567	1 760
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(144)	(805)	(948)
Valeurs nettes ouverture 2025	49	763	812
Acquisitions	25	117	142
Diminutions	(38)	(30)	(68)
Variations de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	-	(32)	(32)
Reclassement	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Valeurs brutes au 30 juin 2025	180	1 622	1 803
Dotations	(22)	(197)	(219)
Reprises / cessions	38	30	68
Changement de durée des contrats de location		-	
Reclassement		-	-
Ecart de conversion		20	20
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(128)	(951)	(1 079
Valeurs nettes au 30 juin 2025	53	671	723

Au titre du 1^{er} semestre 2025, les charges de location ne faisant pas l'objet d'un retraitement au titre d'IFRS16 s'élèvent à 84 milliers d'euros. Elles incluent les charges de location ponctuelles au Royaume Uni et en Italie ainsi que les charges locatives relatives à l'ensemble des baux du Groupe.

Note 16. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (premier entré, premier sorti ou prix moyen pondéré selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur. A compter du 01/01/2021 l'en-cours de production comprends le coût de revient de matières premières ainsi que le cout main d'œuvre pour la production de ces en-cours.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations nécessaires sont comptabilisées.

La variation des en-cours de production est présentée dans les autres produits opérationnels courants.

Les stocks et en-cours se présentent de la manière suivante :

•		31/12/2024		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
En-cours de production	4 336	(498)	3 839	1 721
Matières premières et approvisionnement	133	-	133	138
Stocks et en-cours	4 469	(498)	3 971	1 859

Note 17. Clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants entrent dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti définie par la norme IFRS 9.

Les créances commerciales sont dépréciées à hauteur des pertes de crédit attendues en cas de défaut de paiement sur la durée de vie totale de la créance, en application de la méthode simplifiée autorisée par la norme IFRS 9 ou en cas de preuve objective de défaillance.

		30/06/2025		31/12/2024
en milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Clients	947	(2)	945	1 991
	425	-	425	234
	267	-	267	115
	689	-	689	710
	342	-	342	106
Autres actifs courants	1 722		1 722	1 165
Total clients et autres actifs courants	2 670	(2)	2 667	3 156

Au 30 Juin 2025, la répartition des créances clients par ancienneté est la suivante :

En milliers d'euros	O jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Clients UK	-	96	99	-	- 1	194
Clients US	-	-	61	1	3	66
Clients Italie	-	-	-	-	-	-
Clients France	-	223	-	-	25	248
Factures à établir	258	182	-	-	-	440
Solde clients	258	501	160	1	27	947

Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche

La société française bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septimes F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

Suite à l'opération d'OPA en 2014 au cours de laquelle le groupe Eren est devenu actionnaire majoritaire, Orège a perdu son statut de « PME » selon la définition de l'administration fiscale permettant le remboursement immédiat des créances de crédit d'impôt recherche (« CIR »). Suite à de ce changement de statut, les créances de crédit impôt recherche sont désormais utilisables pour compenser toute dette d'impôt sur les sociétés pendant trois ans et en demander le remboursement si à la fin de cette période de trois ans aucune compensation n'a eu lieu.

Compte tenu du montant des déficits fiscaux de la société, il a été considéré que la créance CIR ne serait pas utilisée sur les trois ans à venir et, donc, que l'horizon de remboursement interviendrait probablement au-delà des 3 ans justifiant son classement en actif non courant.

Les créances liées au crédit impôts recherche s'analysent comme suit ::

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Reconnu	Encaissée	Perte	Ecarts de conversion	30/06/2025
CIR 2016/2017	103				(12)	91
CIR 2018	4				-	4
CIR 2019	93				(11)	83
CIR 2021	510					510
CIR 2022	501					501
CIR 2023	357					357
CIR 2024	195					195
CIR 2025		128	1			128
Créance CIR à recevoir	1 763	128	0		0 (22)	1 869
dont part non courante	1 054					1 180
dont part courante	710					689

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués des espèces en caisse, des disponibilités, des valeurs à l'encaissement, placements de trésorerie à court terme initialement comptabilisés à leur coût. A chaque arrêté, les placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et la variation de juste valeur est portée en résultat.

Pour l'établissement du tableau des flux, la trésorerie se compose des disponibilités et équivalents nets des découverts bancaires et passifs assimilés.

Ces actifs rentrent dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat définie par la norme IFRS 9.

	Valeurs	nettes
en milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Disponibilités et équivalents	2 475	449
Disponibilités et équivalents	2 475	449
Découverts bancaires	6	4
Trésorerie nette	2 469	444

Note 20. Emprunts et dettes assimilées

Les dettes financières sont essentiellement composées d'emprunts bancaires amortissables, des découverts bancaires et assimilés et des comptes courants avec les parties liées.

Les dettes financières sont évaluées après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif (passifs financiers au coût amorti selon la norme IFRS 9).

Dans le cadre de son activité, OREGE reçoit des aides financières remboursables sous forme d'avances conditionnées. Ces avances sont rémunérées à des taux différents des taux de marché applicables à des instruments remboursables de maturité équivalente. Compte tenu de la baisse des taux d'intérêts, l'écart entre les taux applicables à ces avances et les taux de marché est faible.

Les emprunts, dettes financières et dettes locatives varient comme suit :

∍n milliers d'euros)	31/12/2024	Augment.	Diminutions	Révision des durées des contrats de location	Variation des Intérêts Courus	Ecarts de conversion	30/06/2025	Part courante	Part non courante
Dettes vis-à-vis des parties liées (1)	55 535	10 058			1 478		67 071	-	67 071
Dettes locatives	859	142	(221)			(13)	767	306	461
Avances remboursables OSEO (2)	867	261	-				1 128	475	653
Prêt export COFACE (3)	-						-	-	-
Découverts bancaires	4	2	-	-	-	-	6	6	-
Total des passifs financiers	57 264	10 463	(221)		1 478	(13)	68 971	786	68 185

L'échéancier des dettes financières est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	TOTAL
Dettes vis-à-vis des parties liées (1)	-	-	67 071	67 071
Dettes locatives	306	461	-	767
Avances remboursables OSEO	475	653	-	1 128
Prêt export COFACE	-	-	-	-
Découverts bancaires	6	-	-	6
Total des passifs financiers	786	1 114	67 071	68 971

(1) Dette vis-à-vis des parties liées

La dette vis-à-vis des parties liées concerne principalement le montant cumulé des tirages des avances en compte courant avec l'actionnaire principal, Eren Industries SA. Plusieurs conventions d'avance en compte courant ont été signées entre Orège et Eren Industries S.A depuis avril 2015 en fonction des besoins de trésorerie de la société et ses filiales.

A l'issue de l'augmentation de capital réalisé le 18 juillet 2019 l'échéance du solde des avances en compte courant a été modifié au 31 décembre 2024 au plus tard et le taux d'intérêt a été réduit à 5% annuel. La date d'échéance du solde des avances en compte courant a été encore modifiée au 31 décembre 2027 le 25 avril 2024.

(2) Avances remboursables OSEO

Est incluse au 30 Juin 2025 dans ce poste

- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2021 (cf : note 18) pour un montant de 475 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2025.
- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2022 (cf : note 18) pour un montant de 392 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2026.
- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2023 (cf : note 18) pour un montant de 261 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2027.

Note 21. Engagements envers le personnel

Les avantages au personnel comprennent selon la norme IAS 19 :

- Les avantages à court terme qui désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ces avantages à court terme sont portés en charges de l'exercice.
- Les avantages à long terme qui désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme sont essentiellement constitués des engagements en matière de départ à la retraite.
- Les indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

La provision pour engagements de retraite et avantages assimilés s'élève au 30 juin 2025 à 12 milliers d'euros contre 35 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Cette provision est essentiellement composée des indemnités de départ conventionnelles dues aux salariés de la société OREGE SA.

Note 22. Autres provisions

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou hautement probable, une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et pouvant être estimée de manière fiable. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

Les passifs éventuels correspondent à une obligation potentielle dont la probabilité de survenance ou la détermination d'un montant fiable ne peuvent être établis. Ils ne sont pas comptabilisés. Une information en annexe est donnée sauf si les montants en jeu peuvent raisonnablement être estimés faibles.

Au 31 décembre 2020 une provision de 100 K€ a été constatée par prudence pour litiges et des éventuels honoraires liés à leurs défenses. Au 31 décembre 2024 et au 30 juin 2025, la provision a été maintenue.

Note 23. Fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants se présentent comme suit :

en milliers d'euros	30/06/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	2 211	2 370
Dettes sociales	500	563
Dettes fiscales	73	181
Produits constatés d'avance	72	101
Autres dettes	17	(37)
Total Autres passifs courants	662	808

Note 24. Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8. Le découpage sectoriel retenu par le groupe correspond aux zones géographiques où le Groupe exerce ses activités opérationnelles.

Les informations sectorielles sont présentées ci-après :

		30/06/2025				30/06/2024			
(en milliers d'euros)	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total	Royaume Uni 1	France et autres erritoires de l'UE	USA	Total	
Chiffres d'affaires	451	151	215	817	224	719	99	1 043	
Résultat opérationnel courant	(768)	(2 199)	(1 398)	(4 364)	(843)	(1 737)	(1 159)	(3 739)	

Note 25. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat-net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction le cas échéant des actions auto-détenues. Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants à la clôture. Lorsque que le résultat part du groupe est une perte, les instruments dilutifs ne sont pas retenus pour la détermination du résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en euros)	30/06/2025	30/06/2024	2023
Résultat de l'exercice (en milliers d'euros)	(7 725)	(4 359)	(4 359)
Nombre moyen pondéré d'actions émises	50 598 277	50 598 277	50 598 277
Titres auto détenus	(163 166)	(140 257)	(98 922)
Nombre moyen pondéré net d'actions émises	50 435 111	50 458 020	50 499 355
Résultat par action (€ par action)	(0,15)	(0,09)	(0,09)
Nombre dilué de titres	50 435 111	50 458 020	50 598 277
Résultat net dilué par action (€ par action)	(0,15)	(0,09)	(0,09)

Note 26. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels

Dans le cadre de l'avenant au bail des locaux à usage de bureaux signé avec la société « Val Saint Quentin 2 SARL » le 20 aout 2018, il a été donné une garantie bancaire autonome à première demande d'un montant de 44 milliers d'euros € consentie auprès de la Société Générale par le nantissement de valeurs mobilières de placement du même montant.

Cette garantie a été levée en date du 22 octobre 2024 suite au départ des locaux en date du 30 Juin 2024.

Note 27. Informations relatives aux parties liées

27.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Salaires et autres avantages à court terme assimilés	415	311
Valorisation des actions gratuites	-	-
Jetons de présence	10	12
Total	425	323

Les jetons de présence concernent deux administrateurs.

Le détail des salaires et autres avantages à court terme assimilés (concernant le directeur général et les directeurs généraux délégués) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Rémunération fixe	186	242
Rémunération variable	61	66
Rémunération exceptionnelle	166	-
Avantages	2	3
Salaires et autres avantages à court terme assimilés	415	311

27.2 Transactions avec les autres parties liées

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Charges d'intérêt liées au compte courant Eren	1 478	1 165
Compte courant EREN	67 071	50 249

Note 28. Evénements postérieurs

Activité commerciale

Poursuite du déploiement du modèle de services mobiles en Europe et en Amérique du Nord avec l'exécution des contrats en cours (Scottish Water, United Utilities, Thames Water). Développement de nouveaux projets aux États-Unis avec plusieurs collectivités locales (Memphis, Columbus, Danville, Lakeland).

Innovation et R&D

Avancées significatives dans le déploiement de la solution Boost biogaz avec des résultats encourageants issus des pilotes industriels en France et aux États-Unis, ouvrant des perspectives d'applications dans le secteur agricole.

Organisation

Réorganisation de la Direction Administrative et Financière intervenue en septembre 2025.

Structuration renforcée des activités par zones géographiques (Europe et Amérique du Nord) pour accélérer l'exécution des projets et améliorer la lisibilité de la performance.

Le 8 septembre 2025, la Direction Administrative et Financière a été réorganisée : Marine Leonelli a pris ses fonctions Group CFO.

Autorisation d'une nouvelle avance en compte courant

Le 30 septembre 2025 le conseil d'administration a autorisé la signature d'une nouvelle avance en compte courant avec Eren Industries S .A. pour un montant de 10 000 KEUR dans les mêmes conditions que celles des avances précédentes sauf pour la date de remboursement qui a été fixée au plus tard le 31 décembre 2027.

Note 29. Autres informations réglementaires

Nom de l'entité mère : OREGE

Nom de la société tête de Groupe : OREGE

Forme juridique de l'entité : SA Pays de constitution : France

Adresse du siège social de l'entité : 37 Rue de la Pérouse 75016 Paris Adresse du principal établissement : 37 Rue de la Pérouse 75016 Paris